

CJZ

# PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU LUNDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024 À 18H30

Sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Maire de la commune La convocation a été adressée le vendredi 21 juin 2024 avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 mai 2024

Démission d'un conseiller municipal

**DCM-36/2024** Tarifs transport piscine/canoë primaire facturés par Prêt à Partir au 1<sup>er</sup> septembre 2024

DCM-37/2024 Dénomination de voies publiques et numérotation postale

DCM-38/2024 Vente logement SA France Loire: avis commune sur la vente

#### Questions diverses:

- ✓ Bail gendarmerie : prix
- ✓ Bail Mme MOUTTON : prix
- ✓ Prix repas collège au 01.09.2024
- ✓ Devis FRMJC : exposition scientifique 2024

<u>Présents</u>: Jean-Luc CHARACHE, Jean-Marie MUSOLESI, Isabelle RICHARD, Patrick TUFFIER, Samuel LECAS, Pascal BOYELDIEU, Caroline GANIER, Thierry CARLIER, Raphaëlle BAGNOLATI

<u>Absents représentés</u>: Dominique MALLERON donne pouvoir à Jean-Marie MUSOLESI Bruno CHAPELIER donne pouvoir à Jean-Luc CHARACHE

Absent non représenté: Aurélien BORDINAT

Nombre de conseillers en exercice: 12

Quorum: 9/7

Secrétaire: M. Samuel LECAS

Affichage et publication sur le site internet de la commune de la liste des délibérations le 03/07/2024.

Délibérations reçues en Préfecture le 03/07/2024.

Le présent procès-verbal sera publié sur le site internet de la commune en exécution de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 27 mai 2024 est adopté.

M. le Maire propose de passer à l'ordre du jour.

#### Démission d'un conseiller municipal

M. le maire donne lecture du courrier de M. Jean-Pierre PERNEL en date du 29 mai 2024 annonçant sa démission du conseil municipal, qu'il a accepté et transmis à M. le Préfet du Cher.

## DCM-36/2024 Tarifs transport piscine/canoë primaire facturés par Prêt à Partir au 1<sup>er</sup> septembre 2024

M. le maire donne lecture du devis de la société de transport Prêt à Partir pour le transport des élèves de primaire à la piscine et au canoë de La Charité-sur-Loire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent, à l'unanimité des présents, ce devis et autorisent M. le maire à régler les factures émises par la société de transport de Fourchambault au prix de 98€ TTC par séance pour l'année scolaire 2024/2025.

#### DCM-37/2024 Dénomination de voies publiques et numérotation postale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

#### Considérant:

- que les lieux-dits Marciau et La Chicane ne portent pas de dénomination de voie et de numérotation;
- la demande des habitants de ces lieux-dits ;
- que le gymnase ne portent pas de numérotation rue de l'Ancienne Ligne ;
- la demande du propriétaire de celui-ci ;
- qu'il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours (SAMU, pompiers, gendarmes) et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation;
- l'intérêt communal que présente la dénomination des voies et lieux-dits;
- qu'il appartient au conseil municipal de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre;
- qu'il appartient également au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et lieux-dits de la commune, y compris les voies privées ouvertes à la circulation.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- ADOPTE les dénominations suivantes « route de Marciaux », « chemin de La Chicane »
- ATTRIBUE le numéro 1 route de Marciaux à Mme Vacheron
- ATTRIBUE le numéro 2 route de Marciaux à Mme de Francqueville
- ATTRIBUE le numéro 1 chemin de La chicane à M. Pinson et Mme Quelin,
- ATTRIBUE le numéro 1 rue de l'Ancienne Ligne au gymnase.

CIZ

#### DCM-38/2024 Vente logement SA France Loire: avis commune sur la vente

M. le maire donne lecture d'un courrier reçu de la Direction Départementale des Territoires (service habitat-bâtiment-construction) en date du 11 juin 2024, nous informant que leur service

on était saisi par la SA France Loire pour une demande d'autorisation de vendre un de leur logement situé sur notre commune.

Conformément à l'article L 443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation la DDT sollicite l'avis de la commune sur cette vente.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal donnent, à l'unanimité des présents, un avis favorable à la vente du logement situé 4 place de la Sablonnière.

#### **Questions diverses**

- ✓ Bail gendarmerie: M. le maire présente la proposition du nouveau bail de la gendarmerie arrivé à expiration le 31.12.2023. Le montant du loyer annuel passant de 41 479€ à 44 000€ est accepté par le conseil municipal.
- ✓ Bail Mme MOUTTON: M. le maire informe l'assemblée que le local de l'ancienne garderie va être loué à Mme MOUTTON, thérapeute bien-être pour y exercer son activité à compter du 15/09/24. Le montant du loyer mensuel sans charges est fixé à 200€.
- ✓ Prix repas collège au 01.09.2024 : M. le maire informe l'assemblée que le prix du repas au collège augmentera de 0,09€ et passera à 3,23€. L'arrêté du Département du Cher n'étant pas encore publié, il demande à son conseil municipal de se prononcer sur l'augmentation du prix de vente du repas aux élèves fréquents la cantine scolaire du collège, afin de pouvoir tenir informés les parents avant la fin de l'année scolaire 2023/2024. L'assemblée est favorable pour augmenter le prix du repas de 0,09€ et précise que la délibération actant cette hausse sera prise au prochain conseil dès réception de l'arrêté départemental.
- ✓ Devis FRMJC : M. le maire présente le devis d'un montant de 917€ pour l'exposition scientifique 2024 qui se déroulera du 20 au 26 novembre à la salle des fêtes. L'assemblée accepte ce devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 30 septembre 2024 à 18h30.

#### Liste récapitulative des délibérations :

DCM-36/2024 Tarifs transport piscine/canoë primaire facturés par Prêt à Partir au 1<sup>er</sup> septembre 2024

DCM-37/2024 Dénomination de voies publiques et numérotation postale

DCM-38/2024 Vente logement SA France Loire: avis commune sur la vente

M. le Maire, Jean-Luc CHARACHE M. le secrétaire de séance,

Samuel LECAS